Le fil de terre

Numéro 39 — Septembre 2013

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Les articles ne manquent pas pour ce fil de terre de rentrée et même quatre pages n'auraient pas suffi !

Je profite de ce numéro pour remercier tous les contributeurs qui nourrissent, au fil des mois, ce mensuel, de plus en plus lu et apprécié.

A six mois du scrutin des municipales, il est plus que jamais important qu'une parole de gauche soit entendue dans notre commune.

Taxe d'habitation, politique culturelle, déplacements intra-urbains, revitalisation du centre bourg de Saint-Just … Autant de sujets sur lesquels, fidèles à notre démarche, nous travaillons en vue d'élaborer des propositions concrètes au service des Pontrambertois.

Le Président,
Georges Charpenay

PAROLES D'ELUS

Philippe Boyer
Conseiller Municipal

TAXE D'HABITATION, MARCHE ARRIERE TOUTE !

Une partie de la taxe d'habitation est maintenant perçue par la Communauté d'Agglomération en lieu et place du Département. Ce dernier avait mis en place un abattement à la base de 5% pour tous les contribuables.

L'année dernière, la Communauté d'Agglomération avait décidé de le supprimer sur une période de 2 ans. (3% pour 2013 et 2% pour 2014) A l'époque, Nicole Toubin et moi-même n'avions pas voté cette décision, argumentant que la fiscalité des ménages ne devait pas servir de variable d'ajustement pour élaborer le budget intercommunal. Lors du dernier conseil communautaire (septembre 2013), la question est revenue à l'ordre du jour pour que les élus votent la suppression totale de cet abattement.

En aparté j'avais exprimé au Président de la Communauté d'Agglomération notre désaccord avec cette mesure injuste. En tout début de séance, le Président a demandé que cette question soit retirée de l'ordre du jour…

Tous les élus présents ont approuvé cette décision !
Mais la vigilance doit rester de mise.

BREVES LOCALES

40 ans de fusion ? Comment les anciens font-ils leurs courses quartier St-Just avec la fermeture du Casino et autres commerces ?

Réforme des Rythmes Scolaires

La réforme des rythmes scolaires se prépare à St-Just St-Rambert. Le comité de pilotage se réunit régulièrement et travaille sur le chantier. Une conférence de Claire Leconte est prévue à L'Embarcadère le mardi 8 octobre 2013 à 20h. Claire Leconte est une chrono biologiste qui travaille depuis longtemps sur la question du temps de l'enfant. Son éclairage, son expérience peuvent nous aider. Elle nous propose de réfléchir à un véritable projet de société bien au-delà de la réforme des rythmes scolaires. Alors n'hésitez pas ,venez assister à la conférence. C'est une opportunité à ne pas rater !! Le lendemain, elle sera avec le Comité de Pilotage de St-Just St-Rambert pour aider le projet de la commune. Son site :http://www.claireleconte.com .

Les dessous de la culture en fête !

Ce samedi 14 septembre, une belle fête en musique et acrobaties, du pont à l'Embarcadère, avec des intervenants locaux certes, mais surtout extérieurs ! Le matin même, une belle inauguration de la MJC .. non, pardon… du Pôle Culturel !!! Une dénomination qui a permis des subventions Europe Etat et Région (à 40 % , selon une conseillère régionale !). Du coup la part de la commune est très minoritaire si l'on ajoute Loire-Forez. Et pourtant, on a rogné le programme initial, et déjà, paraît-il, les murs sont trop petits pour l'accueil périscolaire. Avec en première ligne, paradant auprès du Maire… Mossieur le Député Dino Cinieri qui n'y est strictement pour rien mais bat la campagne !

Ce coup de pub pour un bel outil ne doit pas faire oublier l'ODAC, ni l'Office des fêtes qui animent la commune. L'ODAC ne développe-t-il pas, outre sa belle saison culturelle, des projets pour l'enfance aussi ? Bien d'autres associations culturelles ou éducatives locales se dévouent, bénévolement pour la plupart. Au Grim, nous voulons une vraie participation citoyenne avec une commission municipale associant régulièrement tous les intervenants éducatifs, artistiques et socio-culturels dans un développement solidaire harmonieux des pratiques pour tous.

Il faut aussi ouvrir les lieux qui manquent (salles de répétitions, salles de spectacle de bonne taille pour le théâtre ou la musique), en fédérant dans un vrai pôle municipal le musée, la MJC et la médiathèque intercommunale.

Jean-Pierre SIMARD

Les Echos du Conseil

Au conseil de Juillet 2013, un sujet a suscité quelques débats : la présentation du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage. Ce schéma, approuvé en août 2003, fixe les obligations des collectivités en matière d'accueil des Gens du Voyage , obligations remplies par la Communauté d'Agglomération Loire-Forez , par la mise en service, en août 2008, de l'aire d'accueil entre Saint-Rambert et Bonson.

Ce schéma a fait l'objet d'une révision : l'accent est mis désormais sur la problématique de l'aide à l'intégration (accompagnement social, scolarisation…) et à la sédentarisation. Ce dernier point (fait notable !), a incité deux conseillères de la majorité à voter contre le projet soulignant que les familles potentiellement bénéficiaires jouissaient des mêmes droits que les autres à l'accès au logement social, et craignant que la création de logements spécifiques n'amène à une logique de « ghettos ».

Quant à nous, nous avons formulé une proposition simple , concrète et pragmatique : la création d'un arrêt TIL à proximité de l'aire d'accueil, pour permettre aux résidents d'utiliser les transports en commun plutôt que leur véhicule personnel pour se rendre dans les écoles ou les services publics de Saint-Rambert ou de Bonson. Il faut en effet savoir que les bus passent devant l'aire d'accueil sans s'arrêter ! Nous avons aussi renouvelé notre demande de création d'un ticket à tarif réduit (50 cts) pour les courts trajets.

Réponse de M. le Maire : Les TIL (tarifs et implantations des arrêts) dépendent du Conseil Général, le sujet n'est donc pas à l'ordre du jour. (Rappelons que M. le Maire est vice-président du Conseil Général).

Moralité : Contentons-nous d'approuver des catalogues de bonnes intentions, remplis d'idées généreuses, et renvoyons aux calendes grecques les mesures concrètes et peu coûteuses qui permettraient d'améliorer au quotidien la vie des populations concernées.

Norbert VERRIER, conseiller municipal

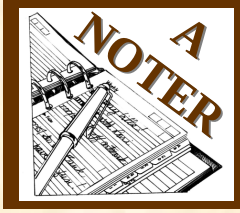

Mercredi 16 octobre 2013 18h30 : Réunion Plénière Grim—Salle Passé Présent
Jeudi 17 octobre 2013 19h15 : Conseil Municipal Salle le Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/